

FEUILLETON DU MONDE ILLUSTRÉ

Montréal, 28 janvier 1888

PAULINÉ

PROLOGUE

LE MARIAGE DE LASCARS—(Suite)

LASCARS donna l'ordre d'aller sans perdre une minute chercher des prêtres, il enjoignit de transformer la chambre à coucher en une chapelle ardente, et de prendre les mesures nécessaires pour que les cérémonies funèbres eussent lieu le lendemain avec l'éclat et la pompe que comportaient la position sociale et la grande fortune du défunt.

Puis, aussitôt ces ordres donnés, il retourna dans le cabinet voisin, où il s'enferma, et tirant de son sein le testament de Philippe Talbot, il rompit, d'une main tremblante d'émotion, le large cachet de cire noire.

Cette émotion se calma bientôt pour faire place à une satisfaction sans bornes. L'événement confirmait les dernières prévisions de Roland, et le testament du vieillard était tel, de tous points, qu'il pouvait le souhaiter.

Voici ce qu'il lut :

« A la veille d'un duel dont l'issue est incertaine et me sera sans doute fatale, je veux mettre mon âme en paix avec le Dieu de justice devant qui je paraîtrai peut-être demain, je veux réparer, autant qu'il m'est donné de le faire, la seule faute vraiment grave, la seule action detestable qui déshonore ma vie et pèse lourdement sur ma conscience.

« Le gentilhomme avec lequel, dans quelques heures, je croiserai le fer, m'a nommé tout haut : CAIN ! c'était justice !... je méritais cette sanglante injure, car si Dieu me disait : Qu'as-tu fait de ton frère ?... je ne pourrais que me taire, ou comme le premier meurtrier, il me faudrait répondre : Seigneur, vous ne me l'avez pas donné en garde !...

« Pendant la moitié de ma longue carrière je fus aveuglé par une injuste haine dont je reconnais trop tard aujourd'hui toute l'injustice, toute la cruauté, toute la folie !...

« Abandonné par moi, méconnu par moi, renié par moi, chassé par moi, Georges Talbot, mon frère, a vécu pauvre, il a connu toutes les douleurs de la ruine, toutes les angoisses d'une misère imméritée, quand je n'avais qu'à étendre la main pour le soutenir et pour le relever !

« Il est mort misérable, tandis que j'étais riche ! sans doute il m'appelait à son heure suprême !... je ne suis pas venu !... Cain, le meurtrier d'Abel, ne s'est pas montré cruel !...

« Je m'en repens de cette infamie. Je supplie mon frère de me pardonner... Je lui demande à genoux d'implorer pour moi la miséricorde divine.

« Georges Talbot avait un enfant, une fille, Pauline Talbot, ma nièce. Je lègue à Pauline Talbot

ma fortune tout entière (hélas ! réparation tardive !...); le détail et les titres de cette fortune, qui monte à près de trois millions de livres, se trouvent dans le troisième tiroir du meuble d'ébène incrusté de cuivre qui fait face à mon lit dans la chambre à coucher de mon hôtel.

« Et maintenant, oh ! comble de honte ! il faut bien que je l'avoue, j'ignore ce qu'est devenue Pauline Talbot, mon unique parente ! Je ne sais même pas si la pauvre et chère enfant a survécu à son malheureux père, dont la mort, apprise par hasard il y a quelques mois, m'a laissé froid et insensible !...

« Je compte assez sur le caractère noble et généreux de M. le baron Roland de Lascars et sur la sincère affection qu'il me témoignait, pour espérer qu'il voudra bien m'aider à réparer mon crime !...

« Je le nomme, en conséquence, mon exécuteur testamentaire, et je le conjure de n'épargner ni l'argent, ni les démarches, pour retrouver ma nièce et mon héritière, Pauline Talbot, et la mettre en possession de tous mes biens.

« Dans le cas où, ce qu'à Dieu ne plaise ! la fille de mon frère n'existerait plus, mon hôtel de la rue Culture-Sainte-Catherine deviendrait une maison d'asile destinée à recevoir de jeunes orphelins, et tous les revenus de ma fortune serviraient à les élever, à les entretenir et à leur constituer des dots, quand viendrait le moment de les marier !...

« Cet établissement de bienfaisance porterait le nom d'ASILE TALBOT, non pour éterniser ma mémoire, mais pour conserver et pour faire bénir le nom de mon père et de sa famille.

« Je prie M. le baron de Lascars de vouloir bien accepter, comme souvenir de son vieil ami, le diamant monté sur émail noir que je porte au doigt annulaire de la main gauche, et les deux grands tableaux, l'un du Titien, l'autre de Luca Giordano, qui se trouvent dans le grand salon de mon hôtel, et dont l'authenticité est reconnue.

« Enfin, je donne et lègue mon âme à Dieu, et je le supplie de la recevoir en sa miséricorde !...

.....

Suivaient la date et la signature : PHILIPPE TALBOT DE LA BOISSIÈRE.

Au moment où Lascars achevait la lecture de ce testament, qui certes était remarquable malgré sa forme un peu emphatique, les rayonnements d'une joie infernale illuminèrent son front et ses yeux.

—Trois millions !... murmura-t-il avec une indicible expression de cupidité, dans quelques jours

j'aurai trois millions ! Allons, mon étoile est brillante et je dois la bénir !

Une heure après, les prêtres de la paroisse art rivaient ; des cierges innombrables s'allumaient autour du cadavre, et les psaumes de la pénitence, lentement psalmodiés, remplissaient la vaste chambre d'un murmure solennel et monotone.

Lascars prit le chemin de l'appartement meublé où il avait donné rendez-vous à Sauvageon et à La Morlière.

Le chevalier n'était pas encore arrivé, mais Sauvageon accueillit son maître avec force gémissements et lamentations au sujet de la mauvaise chance qui le poursuivait d'une manière si acharnée, et qui se traduisait pour lui en horions de toutes sortes, au grand préjudice de son pauvre corps.

—Animal, lui répondit Lascars en riant, frictionne tes meurtrissures, cesse de te plaindre et réjouis-toi, car ta fortune est faite !

—Ma fortune est faite ! répéta Sauvageon partagé entre le doute et l'espoir, monsieur le baron parle sérieusement ? monsieur le baron se gausse de moi ?

—Foi de gentilhomme, je parle sérieusement... te voilà riche, puisque je le suis.

Cette assurance si formelle, si positive, à laquelle il semblait impossible de ne pas croire, mit Sauvageon hors de lui-même.

A la fin il reprit son calme et discontinua ses évolutions chorégraphiques.

—Monsieur le baron veut-il avoir la grande bonté de me pincer le bras jusqu'au sang ? dit-il tout à coup.

—Te pincer jusqu'au sang ? s'écria Lascars, dans quel but ?

—Dans le but de me donner l'assurance que je ne rêve pas et que véritablement je suis riche...

—Epreuve inutile, mon garçon, tu es parfaitement éveillé... je te le certifie de nouveau.

—Dans ce cas-là, ma fortune, monsieur le baron, à combien ça

peut-il se monter, s'il vous plaît ?...

—Quelle somme te semblerait nécessaire pour atteindre, pour dépasser même tes espérances les plus ambitieuses ? demanda Lascars.

Sauvageon baissa la tête, ferma les yeux à demi, remua les lèvres, agita les doigts et parut se livrer pendant quelques secondes à des calculs d'une complication infinie.

—En ! bien, fit Roland avec un sourire, ce chiffre est-il enfin fixé ?

—Oui, monsieur le baron.

—Dis-le donc, alors.

—Je n'ose pas.

—Pourquoi ?

—C'est qu'il s'agit de choses par-dessus les maisons.

—Peu importe... Voyons ces choses...

—Puisque monsieur le baron veut absolument le savoir, ça irait bien jusqu'à vingt mille livres... Mais c'est histoire de dire des folies !... Je ne suis pas assez sot pour supposer que monsieur le baron me donnera de pareilles sommes.

—Suppose, mon garçon, suppose, et tu seras dans le vrai... Tu auras tes vingt mille livres.

—Pas possible !...

—Tu les toucheras dès demain.

—Mais alors, monsieur le baron, je pourrai



Ne voyez-vous pas, là-bas, quelque chose qui ressemble à un corps de femme ?...—Page 60, col. 3.